

**Pouvoir adjudicateur :**

**Caisse Primaire d’Assurance Maladie du Var (CPAM)**

**TSA 41126**

**83082 TOULON CEDEX**

**Autorité représentant le pouvoir adjudicateur :**

**Monsieur Jean-François CIVET, Directeur de la Caisse Primaire d’Assurance Maladie du Var**

**Comptable assignataire des paiements :**

**Le Directeur Comptable et Financier de la Caisse Primaire d’Assurance Maladie du Var, Monsieur Jean-Yves COQUEL**

**Acte d’Engagement**

**(AE)**

**LOT 2 : HYERES/LA SEYNE**

**Objet de l’accord-cadre :**

**ACCORD-CADRE n°25021-S-AO-NETTOYAGE**

**NETTOYAGE ET D’ENTRETIEN DES SITES DE LA CPAM DU VAR**

**PARTIES SURLIGNEES JAUNE A RENSEIGNER PAR LES CANDIDATS**

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

**Représentant du Pouvoir adjudicateur :**

**Monsieur Jean-François CIVET**

**Directeur de la Caisse Primaire d’Assurance Maladie du Var** et signataire de l’accord-cadre

Comptable assignataire :

**Monsieur Jean-Yves Coquel**

**Directeur comptable et financier de la caisse Primaire d’Assurance Maladie du Var**

Les cessions de créance doivent être notifiées ou les nantissements signifiés à l’organisme désigné ci-dessus

ARTICLE 1. ENGAGEMENT DU CANDIDAT

**ARTICLE 1 - CONTRACTANT (LE TITULAIRE EST UNE PERSONNE PHYSIQUE)**

Je soussigné, contractant unique engageant ainsi ma personne, désigné dans l’accord-cadre sous le nom de « TITULAIRE »

M………………………………………………………………………………………………………………. agissant en mon nom personnel,

domicilié à ………………………………………………………………………………………………………….

………………………………………………………………………………………………………………………

Adresse électronique nécessaire aux notifications par échanges dématérialisés faites par le pouvoir adjudicateur conformément à l'article 1.9 du CCAP :

……………………………………………………………………….……………………………………………………………………………

- Immatriculée à l’INSEE :

* Numéro SIRET :………………………………………….
* Code la nomenclature d’activité française (NAF) :………………………………………………..

- Numéro d’identification au registre du commerce : ………………………………………………

Après avoir pris connaissance du présent accord-cadre et de ses annexes ainsi que des éléments qui y sont cités, et apprécié sous ma seule responsabilité la nature et la difficultés des prestations à effectuer,

- M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies,

- AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit de l’accord-cadre, que je suis titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours :

Compagnie :

N° Police :

- CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit de l’accord-cadre, que les sous-traitants proposés à l'article 5 ci-après répondent aux conditions ci-dessus et qu'ils sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

**1er sous-traitant** **2ème sous-traitant**

Compagnie : ……………………….... ……………………………

N° police : ……………………….... ……………………………

DECLARE avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et notamment des dispositions relatives à l’action obligatoire d’insertion en faveur de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

M’ENGAGE, si je suis déclaré attributaire d’un ou plusieurs lots comportant une obligation d’insertion, à :

* Réaliser l'engagement d'insertion prévu à l'article 10.6 du CCAP
* Prendre contact avec le facilitateur désigné à l'article 10.6 du CCAP, afin de préciser les modalités de mise en oeuvre de la clause
* Fournir, à la demande de la CPAM du Var ou du facilitateur mentionné à l’article 10.6 du CCAP, et dans le délai qui me sera imparti, toutes informations utiles à l’appréciation de la réalisation de l’action d’insertion.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l'attribution de l’accord-cadre a lieu dans un délai de 180 (cent-quatre vingt) à compter de la date limite de remise des offres

**ARTICLE 1 - CONTRACTANT (LE TITULAIRE EST UNE PERSONNE MORALE)**

Je soussigné, contractant unique engageant ainsi ma personne, désignée dans l’accord-cadre sous le nom de "titulaire"

M ..........................

agissant au nom et pour le compte de la société dénommée

ayant son siège social à

Adresse électronique nécessaire aux notifications par échanges dématérialisés faites par le pouvoir adjudicateur conformément à l'article 1.9 du CCAP :

……………………………………………………………………….……………………………………………………………………………

- Immatriculée à l’INSEE :

* Numéro SIRET :………………………………………….
* Code la nomenclature d’activité française (NAF) :………………………………………………..

- Numéro d’identification au registre du commerce : ………………………………………………

Après avoir pris connaissance du présent accord-cadre et de ses annexes ainsi que des éléments qui y sont cités, et apprécié sous ma seule responsabilité la nature et la difficultés des prestations à effectuer,

- M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies,

- AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit de l’accord-cadre, que je suis titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours :

Compagnie :

N° Police :

- CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit de l’accord-cadre, que les sous-traitants proposés à l'article 5 ci-après répondent aux conditions ci-dessus et qu'ils sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

**1er sous-traitant** **2ème sous-traitant**

Compagnie : ……………………….... ……………………………

N° police : ……………………….... ……………………………

DECLARE avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et notamment des dispositions relatives à l’action obligatoire d’insertion en faveur de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

M’ENGAGE, si je suis déclaré attributaire d’un ou plusieurs lots comportant une obligation d’insertion, à :

* Réaliser l'engagement d'insertion prévu à l'article 10.6 du CCAP
* Prendre contact avec le facilitateur désigné à l'article 10.6 du CCAP, afin de préciser les modalités de mise en oeuvre de la clause
* Fournir, à la demande de la CPAM du Var ou du facilitateur mentionné à l’article 10.6 du CCAP, et dans le délai qui me sera imparti, toutes informations utiles à l’appréciation de la réalisation de l’action d’insertion.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l'attribution de l’accord-cadre a lieu dans un délai de 180 (cent-quatre- vingt) à compter de la date limite de remise des offres.

**ARTICLE 1 – CONTRACTANT (LE TITULAIRE EST UN GROUPEMENT DE PERSONNES)**

NOUS soussignés,

* cotraitants conjoints,
* cotraitants solidaires,

engageant ainsi les personnes physiques ou morales ci-après, désignées dans l’accord-cadre sous le nom "le titulaire"

* ***1er cocontractant***
  + ***(cas d'une personne morale)***

M ..........................

agissant au nom et pour le compte de la société dénommée

ayant son siège social à

Forme de la société..................................................................... Capital

- Immatriculée à l’INSEE :

* Numéro SIRET :………………………………………….
* Code la nomenclature d’activité française (NAF) :………………………………………………..

- Numéro d’identification au registre du commerce : ………………………………………………

* + ***(cas d'une personne physique)***

M………………………………………………………………………………………………………………. agissant en mon nom personnel,

domicilié à …………………………………………………………………………………………………………………

- Immatriculée à l’INSEE :

* Numéro SIRET :………………………………………….
* Code la nomenclature d’activité française (NAF) :………………………………………………..
* Numéro d’identification au registre du commerce : ………………………………………………

**r** La société (Cas de la personne morale) ……………………………représentée par M…..…………

ou Monsieur (Cas de la personne physique) ……………………..…….., dûment mandaté à cet effet, est le **mandataire du groupement conjoint, solidaire de chacun des membres du groupement** pour ses obligations contractuelles à l’égard de la maîtrise d’ouvrage,

Adresse électronique nécessaire aux notifications par échanges dématérialisés faites par le pouvoir adjudicateur conformément à l'article 1.9 du CCAP :

……………………………………………………………………….……………………………………………………………………………

* ***2e cocontractant***
  + ***(cas d'une personne morale)***

M ..........................

agissant au nom et pour le compte de la société dénommée

ayant son siège social à

Forme de la société..................................................................... Capital

- Immatriculée à l’INSEE :

* Numéro SIRET :………………………………………….
* Code la nomenclature d’activité française (NAF) :………………………………………………..

- Numéro d’identification au registre du commerce : ………………………………………………

* + ***(cas d'une personne physique)***

M………………………………………………………………………………………………………………. agissant en mon nom personnel,

domicilié à ………………………………………………………………………………………………………….

- Immatriculée à l’INSEE :

* Numéro SIRET :………………………………………….
* Code la nomenclature d’activité française (NAF) :………………………………………………..
* Numéro d’identification au registre du commerce : ………………………………………………
* ***3e cocontractant***
  + ***(cas d'une personne morale)***

M ..........................

agissant au nom et pour le compte de la société dénommée

ayant son siège social à

Forme de la société..................................................................... Capital

- Immatriculée à l’INSEE :

* Numéro SIRET :………………………………………….
* Code la nomenclature d’activité française (NAF) :………………………………………………..

- Numéro d’identification au registre du commerce : ………………………………………………

* + ***(cas d'une personne physique)***

M………………………………………………………………………………………………………………. agissant en mon nom personnel,

domicilié à ………………………………………………………………………………………………………….

- Immatriculée à l’INSEE :

* Numéro SIRET :………………………………………….
* Code la nomenclature d’activité française (NAF) :………………………………………………..

- Numéro d’identification au registre du commerce : ………………………………………………

Après avoir pris connaissance du présent accord-cadre et de ses annexes ainsi que des éléments qui y sont cités, et apprécié sous ma seule responsabilité la nature et la difficultés des prestations à effectuer,

- M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies,

- AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit de l’accord-cadre, que je suis titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours :

Compagnie :

N° Police :

- CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit de l’accord-cadre, que les sous-traitants proposés à l'article 5 ci-après répondent aux conditions ci-dessus et qu'ils sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

**1er cocontractant** **2ème cocontractant** **3ème cocontractant**

Compagnie : ……………………….... …………………………… …………………………….

N° police : ……………………….... …………………………… ……………………………

- CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit de l’accord-cadre, que les sous-traitants proposés à l'article 4 ci-après répondent aux conditions ci-dessus et qu'ils sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

**1er sous-traitant** **2ème sous-traitant**

Compagnie : ……………………….... ……………………………

N° police : ……………………….... ……………………………

DECLARE avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et notamment des dispositions relatives à l’action obligatoire d’insertion en faveur de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

M’ENGAGE, si je suis déclaré attributaire d’un ou plusieurs lots comportant une obligation d’insertion, à :

* Réaliser l'engagement d'insertion prévu à l'article 10.6 du CCAP
* Prendre contact avec le facilitateur désigné à l'article 10.6 du CCAP, afin de préciser les modalités de mise en oeuvre de la clause
* Fournir, à la demande de la CPAM du Var ou du facilitateur mentionné à l’article 10.6 du CCAP, et dans le délai qui me sera imparti, toutes informations utiles à l’appréciation de la réalisation de l’action d’insertion.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l'attribution de l’accord-cadre a lieu dans un délai de 180 (cent-quatre-vingt) à compter de la date limite de remise des offres

ARTICLE 2. OBJET DU MARCHE ET DE L’ACTE d’ENGAGEMENT

* 1. Objet de l’accord-cadre

Le présent accord-cadre consiste en la réalisation de prestations de nettoyage et d’entretien des sites de la CPAM du Var.

Les caractéristiques des prestations à réaliser dans le cadre de cet accord-cadre sont décrites dans le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) commun aux lots et ses annexes.

Nomenclature principale (cpv) :

90910000 Services de nettoyage

90911300-9 : Services de nettoyage de vitres

* 1. Décomposition en lots/ tranches

L’accord-cadre se décomposée en 3 lots distincts :

Lot 1 : La Valette et Toulon :

• Site de Mésange

• Site de St Jean du Var

• Site de Carnot

• Site de Valbourdin

• Site de La Colombe (CES)

• Site de La Rode (uniquement pour les salles informatiques)

• La Valette

Les sites de la Colombe (CES) et de Carnot gèrent des prestations médicales avec une fonction de consultation des assurés. Une attention particulière devra être portée sur ces locaux sensibles.

Lot 2 : Hyères et la Seyne-sur-Mer

* Site de Hyères
* Site de la Seyne-Sur-Mer

Lot 3 : Fréjus, Draguignan et Brignoles

* Site de Fréjus
* Site de Draguignan
* Site Brignoles

Les sites de Fréjus et Brignoles gèrent des prestations médicales avec une fonction de consultation des assurés. Une attention particulière devra être portée sur ces locaux sensibles.

L’accord-cadre n’est pas décomposé en tranches.

* 1. Objet de l’acte d’engagement

Le présent AE concerne le :

Lot 2 : Hyères et la Seyne-sur-Mer

* Site de Hyères
* Site de la Seyne-Sur-Mer

ARTICLE 3. Durée ET RECONDUCTION DE L’ACCORD-CADRE

* 1. Durée de l’accord-cadre et reconduction

Les prestations démarreront au 1er janvier 2026 et ce, indépendamment de la date de notification de l’accord-cadre.

**Pour ce lot**, la durée est de 12 mois à compter de la notification.

Cette durée est reconductible tacitement 2 fois pour une durée identique. Sa durée maximale est de 36 mois.

La reconduction sera réputée acquise sauf si l’acheteur notifie par écrit au titulaire au plus tard 2 mois avant l'expiration de la période, un courrier de renonciation à reconduction. Le titulaire ou le groupement d’entreprise ne pourra pas refuser la(es) reconduction(s).

L’accord-cadre est résiliable annuellement par l’acheteur, à condition de faire part de sa décision au titulaire concerné par lettre recommandée avec accusé de réception, au moins deux mois avant l’échéance annuelle. L’absence de reconduction de l’accord-cadre n’ouvrira droit à aucune indemnité au profit du titulaire.

De manière générale, entre la notification de l’accord-cadre et la date de début d’exécution des prestations, le titulaire procède à la mise en place des prestations, notamment à la reprise du personnel avec le titulaire sortant (voir art 10.4 du CCAP) .

ARTICLE 4. pRiX

Le prix du présent accord-cadre est réputé établi sur la base des conditions économiques du mois de remise des offres appelé “ Mo ” (mois de référence), soit le mois d’octobre 2025.

* 1. Forme du prix

Il s’agit d’un accord-cadre mixte comprenant:

* d’une part un marché public ordinaire avec des prix forfaitaires ( DPGF) pour la prestation de nettoyage courant des locaux (détails dans le cahier des charges techniques particulières) et remise en état des sites post-transfert ( lot 1 uniquement)
* d’autre part, un accord-cadre à bons de commande avec des prix unitaires (BPU) par intervention pour ce qui est de la prestation de nettoyage spécifique des sols( excepté CES La Colombe) , ainsi que des prestations d’entretien des revêtements textiles et sièges (aspiration, détachage et shampooing / traitements des acariens) qui seront commandées au titulaire en cours de marché par l’émission d’un bon de commande à la demande de la CPAM du Var.

En ce qui concerne la partie à accord-cadre à bons de commande pour les prestations à prix unitaires (toutes confondues), le montant maximum (contractuel) annuel est de :

- Lot 2 : 5 000€HT

* 1. Contenu des prix

Pour l’établissement de ses prix, le titulaire est réputé avoir pris entière connaissance du C.C.T.P.

Les prix sont des prix révisables, dans les conditions définies à l’article 6.4 du CCAP.

* 1. Montant de l’offre

La présente offre de prix est établie sur la base de prix unitaires et forfaitaires tels qu’ils résultent du cadre de prix joint en annexe 1 de l’AE « cadre de décomposition des prix », dans les conditions économiques en vigueur au mois zéro.

*Mois d’établissement des prix :* ***Octobre 2025***

***Pour la partie des prestations à prix forfaitaires (DPGF) :***

|  |
| --- |
| ***Site de Hyères*** |
| Montant annuel TTC. en chiffre et en toutes lettres : |
|  |
|  |
|  |
| Montant annuel HT en chiffre et en toutes lettres : |
|  |
|  |
|  |
| Taux de TVA appliqué : |
| ***Site de la Seyne*** |
| Montant annuel TTC. en chiffre et en toutes lettres : |
|  |
|  |
|  |
| Montant annuel HT en chiffre et en toutes lettres : |
|  |
|  |
|  |
| Taux de TVA appliqué : |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **TOTAL** | **Montant annuel total €TTC** | **Montant annuel total €HT** |
|  |  |

***Pour la partie des prestations à prix unitaires à bons de commande (BPU) :***

En ce qui concerne la partie à accord-cadre à bons de commande pour les prestations à prix unitaires (toutes confondues), le montant maximum (contractuel) annuel est de :

- Lot 2 : 5 000€HT

*Le montant comprend l’ensemble des dépenses nécessaires à l’exécution de l’accord-cadre conformément à l’article 6.2 du CCAP*

**En cas de groupement conjoint,** le prix et les prestations sont répartis entre les cotraitants de la façon suivante :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Prestations** | **Désignations des cotraitants** | **Montant HT** | **Montant TTC** |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  | **Total** |  |  |

Cette répartition permet le règlement séparé de chacun des cotraitants :

Le montant est réputé inclure tous frais du titulaire et la rémunération éventuelle du mandataire en cas de groupement d’entreprises.

**ARTICLE 5. SOUS-TRAITANCE**

- Le titulaire :

**n’envisage pas de sous-traiter l’exécution de certaines prestations.**

**envisage de sous-traiter l'exécution de certaines prestations.**

Dans le cas de sous-traitance, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que le titulaire, mandataire ou cotraitant envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement et les noms de ces sous-traitants ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans le tableau constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra céder ou présenter en nantissement.

Le titulaire annexe au présent acte d'engagement les actes spéciaux de chacun des sous-traitants.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée acceptée par la notification du contrat et qui prendra effet à la date de notification.

🞎 ***Cas d’une entreprise unique :***

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Nature de la prestation** | **Sous-traitant devant exécuter la prestation** | **Montant de la prestation HT** | **Montant de la prestation TTC** |
|  |  |  |  |
|  | **TOTAL =** |  |  |

🞎 ***Cas d’un groupement :***

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nature de la prestation | Sous-traitant devant | Montant de la prestation | Montant de la prestation |
| et cotraitant concerné | exécuter la prestation | HT | TTC |
| Mandataire  :  2ème cotraitant : | ………………………………………  …………………………………… | …………………………………………  ………………………………………… | …………………………………………  ………………………………………… |

ARTICLE 6. DELAI DE PAIEMENT - CLAUSE DE SURETE ET DE FINANCEMENTET

* 1. Délai de paiement

Le délai global de paiement est de 30 jours à compter de la date de réception de la facture conforme et après vérification du service fait.

Le taux des intérêts moratoires est fixé à l’article 8.5 du CCAP.

Le pouvoir adjudicateur est chargé des vérifications et contrôles définis au CCAP concernant les paiements.

* 1. Avance

Il est prévu le versement d’une avance en application de l’option B (article B.11.1 du CCAG-FCS)

Une avance est accordée si le montant forfaitaire des prestations est supérieur à 50 000 € HT et si le titulaire ne l’a pas refusée dans l’acte d’engagement en application des articles R. 2191-3 à R. 2191-5 du Code de la Commande Publique. Il n’est pas prévu d’avance sur les bons de commande.

Montant de l’avance : Le taux de l’avance est fixé à 10 %.

Le taux de l'avance est porté à 30 % lorsque le titulaire ou son sous-traitant admis au paiement direct est une petite et moyenne entreprise.

Conformément à l’article R.2191-6 du Code de la commande publique, lorsqu’une partie de l’accord-cadre est sous-traitée, le montant initial de l’accord-cadre est diminué du montant des prestations confiées au sous-traitant et donnant lieu au paiement direct.

Le montant de l’avance ne peut être affecté par la mise en œuvre d’une clause de variation de prix.

Il ne sera pas exigé de constitution d’une garantie à première demande en contrepartie de l'avance.

Conformément à l’article R.2191-5 du Code de la commande publique, le titulaire de l’accord-cadre peut refuser le versement d’une avance.

Le titulaire unique ou le mandataire solidaire du groupement conjoint

………………  accepte de percevoir l'avance

refuse de percevoir l'avance

2ème cotraitant, l’entreprise  accepte de percevoir l'avance

refuse de percevoir l'avance

3ème cotraitant, l’entreprise  accepte de percevoir l'avance

refuse de percevoir l'avance

ARTICLE 7. REGLEMENT DES COMPTES AU TITULAIRE

7.1.Transmission des demandes de paiement

En application de l’article L2192-1 du code de la commande publique, la facturation électronique est obligatoire pour l’ensemble des entreprises, les transmissions de demandes de paiement se feront obligatoirement sous format dématérialisésur le portail [https://chorus-pro.gouv.fr](https://chorus-pro.gouv.fr/)**.**

Les factures portent les mentions légales et les indications suivantes :

- le numéro, l’intitulé de l’accord-cadre et du lot ainsi que la date de l’accord-cadre,

- le nom du ou des sites concernés

- les nom et adresse du titulaire

- la désignation des prestations réalisées

- la quantité réalisée

- le prix unitaire ou forfaitaire H.T de base.

- le taux et le montant de la T.V.A.

- le montant total T.T.C. des prestations réalisées

- la date et la période sur laquelle porte la facturation

- un tableau ou une décomposition du prix pour chaque site

Le pouvoir adjudicateur accepte ou, refuse la facture. En cas de refus par le pouvoir adjudicateur, le titulaire la complète éventuellement, en faisant apparaître les pénalités imposées ou, toute mention erronée ou absente.

Le comptable assignataire est désigné à l'Acte d'Engagement. Le règlement est effectué par virement bancaire, sur le compte décrit à l'Acte d'Engagement, ouvert par le titulaire.

La facturation des frais doit être totalement dissociée du versement de dommages et intérêts, pénalités ou tout autre produit.

7.2 Mode de règlement

***FAIRE UN CHOIX***

* ***Cas d’un titulaire unique***

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre de l’accord-cadre par virement établi à l'ordre du titulaire **(joindre le RIB)**

|  |
| --- |
| **DESIGNATION DU TITULAIRE** |
| Nom de l'entreprise  Raison sociale  Adresse  Référence compte bancaire |

***OU***

* ***Cas d’un groupement conjoint avec mandataire solidaire – FAIRE UN CHOIX***

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre de l’accord-cadre selon la répartition définie ci-dessous par

* ***avec répartition des paiements***: virement établi à l'ordre des membres du groupement conjoint (**joindre les RIB**)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **DESIGNATION DU COTRAITANT** | **PRESTATIONS CONCERNEES** | **PRIX TTC** |
| Nom de l'entreprise  Raison sociale  Adresse  Référence compte bancaire |  |  |
| Nom de l'entreprise  Raison sociale  Adresse  Référence compte bancaire |  |  |
| Nom de l'entreprise  Raison sociale  Adresse  Référence compte bancaire |  |  |

* ***sans répartition de paiement***: virement sur un compte ouvert au nom du mandataire solidaire **(joindre un RIB)**
* ***sans répartition de paiement***: virement sur un compte ouvert au nom des membres du groupement **(joindre un RIB)**

|  |
| --- |
| **DESIGNATION DU MANDATAIRE** |
| Nom de l'entreprise  Raison sociale  Adresse  Référence compte bancaire |

***OU***

* ***Cas d’un groupement solidaire – FAIRE UN CHOIX***

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre de l’accord-cadre selon la répartition définie ci-dessous par

* ***avec répartition des paiements***: virement établi à l'ordre des membres du groupement solidaire (**joindre les RIB**)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **DESIGNATION DU COTRAITANT** | **PRESTATIONS CONCERNEES** /  Préciser les tranches le cas échéant | **PRIX TTC** |
| Nom de l'entreprise  Raison sociale  Adresse  Référence compte bancaire |  |  |
| Nom de l'entreprise  Raison sociale  Adresse  Référence compte bancaire |  |  |
| Nom de l'entreprise  Raison sociale  Adresse  Référence compte bancaire |  |  |

* ***sans répartition de paiement***: virement sur un compte ouvert au nom du mandataire solidaire **(joindre un RIB)**
* ***sans répartition de paiement***: virement sur un compte ouvert au nom des membres du groupement **(joindre un RIB)**

|  |
| --- |
| **DESIGNATION DU MANDATAIRE** |
| Nom de l'entreprise  Raison sociale  Adresse  Référence compte bancaire |

ARTICLE 8. PIECES A PRODUIRE PAR LE COCONTRACTANT

En cas d’attribution de l’accord-cadre, le candidat unique ou chaque cotraitant s’engage à produire, à la conclusion du contrat, les pièces mentionnées aux articles R. 2143-7 à R. 2143-10 du code de la commande publique. Le candidat unique ou chaque cotraitant s’engage également à produire, tous les 6 mois et jusqu’à la fin de l’exécution de l’accord-cadre :

- Une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale ;

- un des éléments de preuve de l’immatriculation de l’entreprise au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers.

- les pièces mentionnées aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et 8 et D. 8254-2 à 5 du Code du travail.

Les attestations d’assurances sont à produire dans les conditions indiquées à l’article 7.3 du CCAP.

Les documents établis par des organismes étrangers sont rédigés en langue française ou accompagnés d'une traduction en français.

Le candidat est informé de ce que la non production de ces pièces emportera rejet de son offre et son élimination ou résiliation du contrat.

Fait en un seul original

À …………………………………………………………. Le ……………………………………….

Mention(s) manuscrite(s)

“Lu et approuvé”

**Signature(s) du titulaire, mandataire (ou des) prestataire(s)**

**La signature de l’acte d’engagement vaut acceptation, sans modification, de l’ensemble des pièces contractuelles de l’accord-cadre.**

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés à l’article 1 ci-dessus sont annexées (annexe 2) au présent acte d’engagement.

ARTICLE 9. APPROBATION DU MARCHE (RESERVE A LA CPAM DU VAR)

**La présente offre est acceptée conformément au montants indiqués à l’article 4.3 ci-dessus.**

Les sous-traitants proposés à l’article 5 ci-dessus sont acceptés comme ayant droit au paiement direct dans les conditions indiquées à l’acte spécial.

A Toulon, le ………………..

**Le représentant du pouvoir adjudicateur,**

**LE Directeur de la**

**C.P.A.M. du Var,**

**Jean-François CIVET**

**Liste des annexes :**

* *Annexe 1 : Cadre de décomposition du prix (DPGF et BPU /DQE)*
* *Annexe 2 : Déclaration de sous-traitance (formulaire DC4)*
* *Annexes 3 : Annexes de confidentialité*